



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>7767</b>	De <b>M. Thibaut François</b> ( Rassemblement National - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Entreprises, tourisme et consommation
<b>Rubrique</b> >commerce et artisanat	<b>Tête d'analyse</b> >Hausse incontrôlée des factures énergétiques pour les boulangers	<b>Analyse</b> > Hausse incontrôlée des factures énergétiques pour les boulangers.
Question publiée au JO le : <b>09/05/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>23/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Thibaut François alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la hausse incontrôlée des factures énergétiques pour les boulangers. De nombreux artisans-boulangers de la circonscription du député l'ont alerté sur cette situation injuste et alarmante qui aurait pour conséquence la fermeture de leur établissement. Le Président de la République a annoncé le dimanche 23 avril, que l'inflation alimentaire pourrait durer jusqu'à « la fin de l'été ». Une étude de la chambre de métiers et de l'artisanat a démontré que 18,3 % des boulangers des Hauts-de-France craignent une fermeture de leur établissement. Ce taux s'élève même à 20,6 % dans le département du Nord. M.le député souhaiterait connaître les mesures concrètes que le Gouvernement entend mettre en place pour protéger les artisans-boulangers de la situation inflationniste du pays et de la hausse incontrôlée des factures énergétiques.